

# Les cendres sur le front ?

Michel STEINMETZ



Basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs, Rome

La coutume de se couvrir la tête de cendres - et à l'origine de se revêtir aussi d'un sac - est une ancienne pratique pénitentielle qui remonte au peuple hébreu (Jon 3,5-9 ; Jr 6,26 ; 25, 34 ; Mt 11,21). Aux commencements du christianisme, ce rite des cendres n'était pas directement associé au début du Carême. La cendre évoque la faiblesse de l'homme (cf. Genèse 3, 19 : « Souviens-toi que tu es poussière... »), elle évoque aussi le péché et la fragilité de l'homme (cf. Sagesse 15, 10 ; Ézéchiel 28, 18 ; Malachie 3, 21) et son regret du péché (cf. Judith 4, 11-15 ; Ézéchiel 27, 30). Vers l'an 300, il fut adopté par certaines Églises locales et intégré au rite d'excommunication temporaire ou de renvoi des pécheurs publics de la communauté.

Ce n'est qu'au VII<sup>e</sup> siècle environ, que cette coutume donna lieu, dans certaines églises, à un rite public du mercredi des Cendres. Les pécheurs, après une imposition des mains et des cendres, étaient renvoyés de la communauté comme Adam et Eve l'avaient été du paradis. Les pénitents vivaient alors en marge de leur famille et du reste de la communauté chrétienne pendant les quarante jours du Carême (d'où l'expression de « quarantaine »). Au cours du Moyen Âge, c'est la dimension personnelle du péché, plutôt que son caractère public, qui fut objet d'insistance. Par conséquent, les traditions associées au mercredi des Cendres furent appliquées à tous les adultes de la paroisse, mais sous une forme mitigée. Au XI<sup>e</sup> siècle, les pratiques en usage étaient fort semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui.

Le rituel du sacramental des Cendres précisait, avant la réforme liturgique, que l'imposition devait se faire sur la tête. La coutume perdue de la faire sur le front. Dans certains endroits, l'habitude s'est répandue de déposer **les cendres au creux de la main**. Cette pratique peut-elle se justifier ? On voit bien l'intention du geste : pouvoir contempler la fragilité humaine qui est la mienne et que les cendres me rappellent. Toutefois, cette manière de faire a plusieurs désavantages :

- Elle prend ses **distances d'avec les origines du geste** qui s'enracine à la fois dans l'Écriture et la pratique du Peuple élu, et dans la tradition de l'Église depuis les premiers siècles,
- Elle m'établit à **distance du symbole** dont les cendres sont porteuses. Je contemple physiquement mon péché au bout de mes bras, tandis que, sur le front, elles me rappellent que ce péché fait partie intégrante de ma condition de créature, et qu'il me constitue comme ayant besoin d'être sauvé.
- Elle tend à **gommer toute dimension sociale du péché**. En étant déposées au creux de la main, le geste est privatisé, caché facilement aux yeux des autres, et comme pouvant être évacué d'un revers de mains. Sur le front, les cendres demeurent visibles aux yeux de tous comme la marque du phylactère dont parle Exode 13, 9.16 et Deutéronome 6,8... Face à Dieu, l'homme n'est pas seulement fragile et inconsistant : il est encore et surtout pécheur, c'est-à-dire rebelle à la volonté aimante de son Créateur. Pour les clercs, les cendres peuvent même être déposées sur la tête, au lieu de l'antique tonsure, pour bien signifier que c'est au cœur de la vie de chrétien, et même du ministère reçu et exercé, que la conversion doit se réaliser.